

Avenir moins brillant pour les fluocompactes

Pleines de promesses au départ notamment leur plus grande efficacité énergétique, les ampoules fluocompactes soulèvent de plus en plus d'inquiétudes à force d'être étudiées et testées. Comme quoi, l'évolution et le progrès ne sont pas toujours gages d'amélioration pour l'environnement et la santé.

Professeure associée au département Environmental and Resource Studies de l'Université Trent en Ontario, la docteure Magda Havas a mené plusieurs recherches sur les sources de pollution électromagnétique. Elle est sans équivoque au sujet des ampoules fluocompactes. « Non seulement contiennent-elles du mercure et ne sont-elles pas recyclées, mais en plus les FC émettent des radiofréquences nocives pour la santé. »

Dans un article paru dans la Vitality Magazine, Dr Havas mentionne que dans certains groupes témoins, les fluocompactes ont été à l'origine de plusieurs problèmes de santé, dont : irritabilité, mal de tête, fatigue et nausée. « La problématique s'avère complexe, allègue-t-elle. Les FC produisent des radiofréquences qui se propagent depuis le ballast de l'ampoule jusque dans le filage électrique des murs du bâtiment et sont à l'origine d'ondes nocives. Plus on se trouve près de l'ampoule fluocompacte allumée et plus l'exposition est importante. »

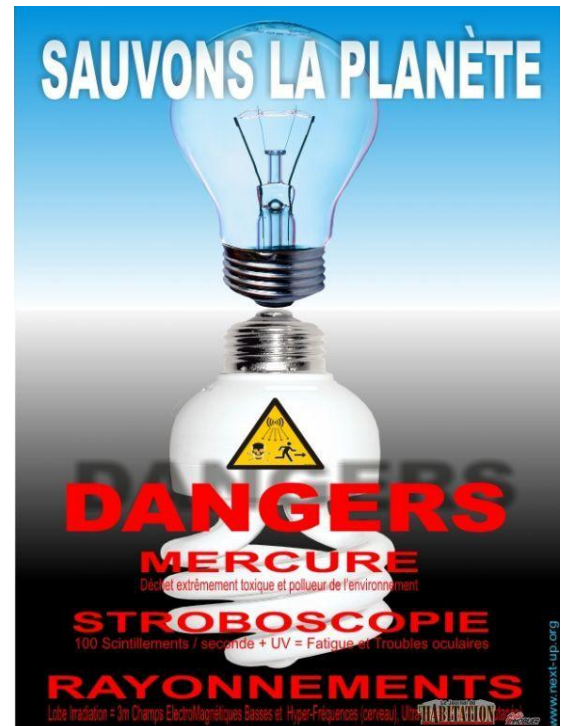
Le recours à des gradateurs (dimmers) serait déconseillé, car cela amplifie les ondes nocives. Le risque serait même accru avec une ampoule incandescente conventionnelle. Du côté de Santé Canada, on a des réserves, car on estime que les FC émettent peu de radiofréquences.

Magda Havas précise que les fluocompactes n'émettent pas toutes le même niveau de pollution électrique. « Toutefois, soutient-elle, les personnes hypersensibles risquent davantage d'être affectées. Surtout que la présence de champs magnétiques va croissante, avec la multiplication des appareils électroménagers et électroniques dans nos résidences modernes. »

La situation est à ce point préoccupante, que certaines personnes se sentent mal dans un milieu éclairé à l'aide d'ampoules fluocompactes. Ce qui fait dire au Dr Havas que les gouvernements auraient dû faire leurs devoirs avant de se lancer dans la promotion des FC, autant que le réputé environnementaliste David Suzuki avant de permettre qu'on utilise sa photo sur les paquets d'ampoules fluocompactes.

Attraits contrecarrés

Dans une récente parution du magazine La Maison du 21^e Siècle, spécialisé en écobâtiments et habitations saines, l'éditeur et journaliste André Fauteux note « que les lampes fluocompactes (FC) font actuellement fureur parce qu'elles éclairent autant que les lampes incandescentes tout en consommant 75 % moins d'électricité et en durant jusqu'à 13 fois plus longtemps. C'est pourquoi le Canada a décidé d'interdire la vente des ampoules incandescentes dès 2012, dans le cadre de la lutte aux changements climatiques ».



Émanations électromagnétiques et polluantes, les ampoules fluocompactes ne sont pas blanches comme neige.
(Source : www.next-up.org)

[ZOOM](#)[POSTER MAX](#)

Toutefois, les FC n'ont pas que des vertus entièrement vertes.

D'abord, observe-t-il, elles contiennent quelque cinq milligrammes de mercure, le métal lourd le plus toxique. Un seul gramme de mercure suffit à rendre non potable un million de litres d'eau, selon Environnement Canada. La bonne nouvelle, c'est que les municipalités québécoises ont créé un organisme (www.recycflu.ca) pour récupérer les FC. Il suffit de s'informer auprès de sa ville ou des détaillants.

De plus, ces ampoules émettent moins de chaleur que les incandescentes. Ainsi, l'impact est minime, mais à grande échelle cela pourrait augmenter les émissions de gaz à effet de serre (GES), en obligeant les systèmes de chauffage au mazout ou au gaz à démarrer plus souvent. L'effet est cependant inversé en mode climatisation, en période de chaleur.

En 2007, un chercheur de Ressources naturelles Canada a calculé l'impact du remplacement de cinq ampoules incandescentes de 77 watts utilisées trois heures par jour, par autant de FC de 19 W. Résultat : dans une maison de 2 000 pieds carrés située à Québec, les cinq FC ont réduit les besoins de climatisation de 55 kilowattheures (kWh) et augmenté les besoins de chauffage de 184 kWh. Malgré cela, elles ont généré globalement une économie annuelle de 12 \$.

Cette étude a été publiée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). On peut la consulter à : www.cmhc-schl.gc.ca

Idée pas si lumineuse

Dans le site Internet de l'organisme environnemental Next-Up, on indique que dernièrement, le comité scientifique européen chargé de l'étude des risques sanitaires émergents (Scenihp) a jeté un pavé dans la mare. «Certains types d'ampoules économes en énergie pourraient accroître les symptômes des personnes souffrant de maladies dermatologiques spécifiques», signale la direction générale de la santé de la Commission européenne.

Le problème se pose surtout à courte distance et à l'allumage de l'ampoule, alors qu'on enregistre un pic.

Le mieux reste de se tenir à plus de 1,5 mètre. Dès 2002, l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) a livré un rapport sur l'exposition électromagnétique au ministère de l'Environnement. La recommandation est sans équivoque : mieux vaut préférer les lampes à DEL (diode électroluminescente).